

1

Mémoire et histoire

A) Mémoire et histoire : deux approches du passé

la mémoire :

- il n'y a pas une mémoire mais des mémoires
- repose sur le **souvenir vécu** d'une période ou d'un événement, tel qu'un individu ou un groupe se le remémore : prisme de la construction de celui qui se souvient, relève d'une expérience individuelle
- forte charge émotionnelle
- la mémoire n'est pas objective : elle est sélective, elle déforme les faits ; le porteur de mémoire a une vision par définition subjective du passé, impossibilité d'un témoignage neutre
- la mémoire n'est pas linéaire : elle suppose des phases d'oubli, d'amnésie, une revitalisation en fonction des enjeux du présent

l'histoire :

- volonté de comprendre un phénomène ou un événement passé par une démarche scientifique
- exigence d'objectivité: reconstitution et lecture du passé à partir de plusieurs sources; la méthode historique permet
 la mise à distance des mémoires
- analyse **critique** des sources, croisement de données

B) L'historien face aux mémoires

- les mémoires sont une des sources de l'historien : importance des témoignages pour l'historien de la période contemporaine
- **compétition** entre l'histoire et la mémoire :
 - d'un côté, explication et recherche des faits ; de l'autre, fidélité à des souvenirs
 - des groupes de mémoire peuvent exercer des pressions sur le travail des historiens
- les enjeux mémoriels et les usages politiques de la mémoire :
 - le « devoir de mémoire », terme apparu dans les années 1990 dans le contexte des réflexions sur la Seconde Guerre mondiale
 - les politiques mémorielles s'impriment dans l'espace (plaques, mémoriaux, noms de rues, d'établissements scolaires, etc.) et dans le temps (journées de commémoration)
 - les lois mémorielles: l'intervention du Parlement français dans l'écriture de l'histoire pose la question du rôle social de l'historien et de l'autonomie de l'histoire par rapport aux mémoires
 - l'historien doit-il travailler en fonctions des attentes sociales du présent ?

L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie en France

A) L'oubli officiel des « événements » d'Algérie (1962-1970)

- dès le début de l'insurrection en novembre 1954 (« **Toussaint rouge** »), refus d'utiliser le terme de « guerre » : on parle de « maintien de l'ordre » ou de « pacification » ou des « événements »
- le conflit trouve un écho important en métropole : l'opinion publique est profondément divisée
- une **mémoire de vaincus** :
 - les appelés gardent le silence sur une guerre subie, souvenir de la violence et des exactions commises (utilisation de la torture, massacres)
 - la perte du prestige colonial
 - la mémoire douloureuse des harkis : sentiment d'abandon, de trahison
 - l'arrivée des pieds-noirs
- une guerre « ensevelie » (Benjamin Stora), amnésie officielle :
 - dès 1962, les lois d'amnistie accordent l'impunité à tous les combattants ; lois d'amnistie pour les membres de l'OAS
 en 1968
 - silence officiel sur la répréssion très violente du 17 octobre 1961

B) L'émergence des mémoires de la guerre d'Algérie dans le débat public (1970-1990)

- des groupes de mémoire cherchent à faire entendre leur voix :
 - les rapatriés d'Algérie : « nostalgérie », mémoire du pays perdu, idéalisé
 - les harkis: mémoire douloureuse du départ de l'Algérie pour échapper au FLN et de l'accueil en France après la guerre
 ; les enfants de harkis se mobilisent et alertent l'État sur les conditions de vie de leurs parents et le manque de reconnaissance
 - dans un contexte de montée de l'extrême-droite, la marche « pour l'égalité et contre le racisme » ou « marche des Beurs » rassemble 100 000 personnes en 1983, majoritairement d'origine immigrée
- normalisation des relations entre la France et l'Algérie dans les années 1980

C) L'historien face à une question qui reste sensible

- l'ouverture des archives permet le passage de la mémoire à l'histoire
- les travaux des historiens Vidal-Naquet et Harbi, puis Stora : établir des faits, analyser les déformations de la mémoire par rapport aux faits
- la guerre civile algérienne réactive la mémoire de la guerre d'Algérie dans les années 1990-2000
- les mémoires de la guerre restent un enjeu diplomatique entre la France et l'Algérie
 - la « guerre d'Algérie » est reconnue officiellement en 1999
 - la **controverse** autour de la date de commémoration de la fin de la guerre : des dates de commémorations différentes entre la France et l'Algérie
 - la reconnaissance officielle du massacre du 17 octobre 1961

- l'enjeu des excuses officielles
- l'historien face aux débats autour des « aspects positifs de la présence française outre-mer » en 2005

3

Les mémoires algériennes de la guerre d'Algérie

A) L'instrumentalisation de la mémoire par le nouveau régime algérien

- la guerre (appelée « révolution ») est considérée comme une guerre d'indépendance, l'acte de naissance de l'Algérie souveraine
- pour consolider sa légitimité, le FLN au pouvoir produit une mémoire officielle de la guerre :
 - le mythe du peuple en armes, héros de l'indépendance
 - les divisions internes du FLN, parti unique à partir de 1965, sont gommées
 - les autres figures du nationalisme algérien sont écartées de la mémoire officielle
- l'oubli ou la minoration des épisodes troubles : le massacre d'Oran
- cette histoire officielle, entièrement contrôlée par l'État, est relayée par l'école

B) La remise en cause du récit officiel

- dans les années 1980, collecte de témoignages par le FLN mais la réécriture de l'histoire officielle reste fortement contrôlée par l'État
- construction du **monument aux martyrs** de la guerre d'indépendance à Alger en 1982
- première chaire d'histoire contemporaine à l'Université d'Alger en 1992
- des **entraves** encore nombreuses au travail des historiens : difficulté d'accès aux archives, problèmes de financement, etc.